

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 44 (1908)

**Heft:** 13

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

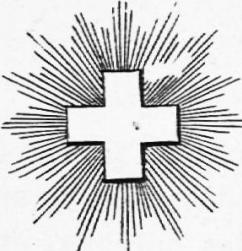
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLIV<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 13



LAUSANNE

28 mars 1908.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le français de nos écoliers.* — *La question du rang à l'école.*  
— *Chronique scolaire : Neuchâtel. Genève, Vaud.* — *Bibliographie.* —  
PARTIE PRATIQUE : *Dictée : Printemps.* — *Histoire : Origines de la « fédération démocratique. »* — *Arithmétique.*

## LE FRANÇAIS DE NOS ÉCOLIERS

Il nous désespère ! Il fait plus : il arme les critiques contre l'école moderne, à laquelle on reproche d'enseigner trop de choses au détriment de la seule chose nécessaire, à savoir une connaissance suffisante de la langue maternelle. Ces critiques, qui sont générales, s'adressent à tous les degrés de la scolarité ; oui, même à l'Université et à l'Ecole polytechnique, on se plaint du mauvais français des étudiants Suisses romands ! Ecoutez plutôt M. Paul Seippel : « A en juger par ce que je puis connaître de première main par les examens de maturité auxquels j'ai eu l'occasion d'assister, par les examens d'admission au Polytechnicum, la langue française n'est pas enseignée dans les écoles romandes comme elle devrait l'être. Après avoir terminé leur instruction secondaire, les élèves, même bien doués, ne sont pas en état de l'écrire et de la parler correctement. » Et plus loin : « L'ennemi, pour nous, on l'a dit avec raison, ce n'est pas l'allemand, ce n'est pas le Suisse allemand, c'est ce bâtard mal venu qu'on appelle le français fédéral. » (Voir le *Journal de Genève* du 25 janvier 1908.)

Or, qu'est-ce que le français fédéral ? Pour quelques-uns, c'est une langue bureaucratique émanant directement des employés fédéraux chargés de traduire les actes officiels rédigés en allemand.

Ce français est évidemment un français de traduction, et ne constitue à aucun titre un modèle de beau style. Mais son influence ne dépasse guère la limite des bureaux, et on ne peut en aucun cas le rendre responsable du manque de correction et d'élégance qui caractérise le français de notre Suisse romande. Ce qu'on est convenu d'appeler le « français fédéral » est parlé par des gens qui n'ont jamais rien traduit et ne se sont pas amusés à lire les actes officiels de la Chancellerie fédérale. C'est un français pauvre et torturé, dénué de grâce et de légèreté, parfois incorrect, et souvent caillouteux. Si vous tendez l'oreille si peu que ce soit, même dans les milieux instruits et lettrés, il semble qu'il y ait un parti pris de ne pas finir les phrases commencées, de les assembler par des « voilà que », des « et puis », des « comme ci, comme cela », des « alors » et des « tellement ». *On*, ce personnage indéfini et indéfinissable trône au premier rang de ces vocables douteux qui dérobent à la phrase une qualité française par excellence : la clarté, le terme propre, cette lumière du discours, est laissé dans l'ombre, désavantageusement remplacé, quand s'impose la nécessité de se faire entendre, par des « tu comprends » et « vous savez ».

Où chercher la cause de ces déplorables habitudes de négligence ? D'où vient, en outre, cette impulsion inconsciente qui glace sur nos lèvres le mot joli, l'expression choisie ? Serait-ce un héritage de l'antique contrainte exercée par les lois somptuaires, et l'obligation de retrancher du mobilier, du costume, des habitudes quotidiennes tout ce qui plaît aux yeux et ravit l'imagination, aurait-elle déteint sur le langage ? Je ne sais et ne veux pas me prononcer ; je me contenterai d'évoquer un souvenir du temps où j'étais écolière ; ce souvenir, c'est un fantôme, celui du ridicule qui s'attachait à toute expression de juvénile enthousiasme, à tout ce qui, dans le langage parlé ou écrit, dépassait d'une ligne le cordeau tiré entre le chemin rigide d'une sécheresse correcte et le champ sans limite de la fantaisie. Qui maniait donc cette arme vulgaire et dangereuse que brandit la moquerie desséchante, meutrière de tout envol ? — Nos camarades, en vertu d'un mot d'ordre venu on ne sait d'où et que, pour emprunter une expression chère à Maeterlinck, j'appellerais « l'esprit de la ruche ». Grâce à cet « esprit », nous retran-

chions de nos travaux de composition tout ce qui, aux yeux de ces harpies, sentait le fagot ; à ce régime de douches glacées, quelque chose était sacrifié, ce quelque chose d'ailé qui signale l'essor de l'imagination enfantine, floraison fragile dont l'éclosion répand sur le style ces rais de lumière qui l'égaient et le réchauffent.

Mais si l'unique reproche à faire au style de nos écoliers était celui de manquer de pittoresque, il n'y aurait pas de quoi s'émouvoir. Celui d'incorrection est autrement plus grave et mérite de nous arrêter. Nous avons déjà touché du doigt certaines négligences du langage parlé ; elles tiennent à des causes fort diverses et qui ne relèvent pas toutes de l'école. L'invasion d'un élément étranger qui parle notre langue en l'estropiant exerce une influence néfaste sur l'ensemble de la population scolaire, influence qui franchit les limites de la classe et s'étend sur la société tout entière. A force d'entendre des mots français accouplés à la mode allemande, italienne ou slave, notre oreille s'accoutume à ces horreurs, et, faute d'un milieu purement français où nous puissions nous retrouver, nous finissons par adopter des tournures de langage qui, de prime abord, nous avaient choqués.

D'autre part, une invasion plus funeste encore que celle de l'étranger vient détruire jour après jour la pureté du français : l'intrus, vous l'avez deviné, c'est l'argot, qui, du monde de la pègre, a gagné celui des salons, s'enrichissant au passage d'expressions empruntées à tous les sports et à toutes les professions. La trop célèbre Gyp l'a mis à la mode : comment résister à l'exemple de toutes ces grandes dames, de toutes ces filles de l'aristocratie ou de la plutocratie, de toutes ces *Françaises*, enfin, détrônant le français de la place brillante qu'il tenait autrefois dans leurs salons ? Le bon ton se reconnaît désormais à la facilité avec laquelle on émaille sa conversation de mots d'argot « du dernier bateau » ; et, pour avoir l'air d'être « dans le train », on saupoudre ses phrases de vocables anglais qui achèvent la caricature du français moderne.

Avec l'esprit et la finesse en moins, *Guguss* nous inonde chaque semaine du flot de ses phrases filandreuses, écrites en un argot bâtarde, qui, mélangé d'expressions locales de Genève ou de Vaud, s'infiltre dans nos habitudes pour corrompre le langage et fausser

le goût, en essayant de faire prendre la grossièreté pour de l'esprit.

A toutes ces causes de décadence de notre français, il ne faut pas oublier d'en ajouter une dont l'action, tout indirecte soit-elle, n'en est pas moins importante. C'est notre genre de vie actuel, hâché, pressé, haletant.

Qui a le temps de causer? Nous discutons, nous pérorons, nous téléphonons : un point, c'est tout. La conversation, comme une aïeule ahurie, se réfugie dans quelques familles « vieux jeu » où la simplicité des mœurs laisse en marge des jours qui passent quelques instants pour la lecture et les causeries courtoises, où les opinions peuvent s'échanger, sans que le verbe se hausse et que la phrase gronde en avalanche!

Oui, qui a le temps de causer? Certes pas les collégiens, ni les petites ou grandes filles des Ecoles secondaires. En classe, tous écrivent plus qu'ils ne parlent, et si la parole leur est donnée, c'est pour répondre à des interrogations, rarement pour exprimer une opinion libre en bon français. La serviette bourrée de livres et de cahiers, ils rentrent à la maison, et là, entre deux bouchées, ils mâchonnent leurs leçons et noircissent du papier ; les devoirs à domicile leur laissent-ils quelque répit? Vite, la musique, la danse, le foot-ball, la calligraphie, la sténographie, etc., etc., viennent les arracher à leurs réflexions, s'ils ont eu le temps d'en ébaucher une. Notre jeunesse entreprend beaucoup d'études, n'en approfondit aucune, voltige, papillonne, s'escrime et s'énerve ; c'est à peine s'il lui reste du temps pour dormir, et vous voudriez qu'elle en eût pour la lecture des bons auteurs et la conversation à tête reposée! C'est impossible. Les jours n'ont que 24 heures, les heures que 60 minutes, et tant de préoccupations les remplissent, qu'il faut renoncer à trouver du temps pour une culture intensive du français, auquel le latin, l'allemand et l'anglais font du reste une concurrence sérieuse.

L'étude de ces langues mortes ou vivantes se fait beaucoup trop au moyen de traductions ; c'est un mal pour le français, sans être un bien pour la langue étrangère. Mais passons devant ce guêpier sans y entrer... pour le moment du moins. Ce mal scolaire de la traduction littérale oblitère chez les élèves le « sens du français »,

et, s'ajoutant à tous ceux auxquels je fais allusion dans les lignes qui précèdent, il contribue à la décadence de notre langue maternelle. Que faire pour empêcher cette décadence? Impossible de rayer des programmes l'étude des langues étrangères pour faire au français une place plus large; ce palliatif, du reste, ne serait pas infaillible, car la somme des heures que l'on consacre à une étude importe moins que la manière dont on les emploie, constatation qui nous amène tout droit à la question de *méthode*.

Question vaste, question complexe; vieille question toujours jeune, tes approches sont comme celles d'une citadelle, hérissées de travaux de défense. Ici, les théories guindées montent la garde, toutes plus infaillibles les unes que les autres; là-bas, c'est l'amas des routines dont l'ancienneté, se haussant à la taille de l'expérience, nous barre opiniâtrement le chemin. Les unes et les autres nous offrent leurs panacées, et dans le fouillis des sentiers qui tous doivent nous guider vers la lumière, il est difficile de trouver sa route. Hélas? Où est le fil d'Ariane?

E. WILLY.

#### La question du rang à l'école.

Le rang entraîne-t-il des conséquences fâcheuses à l'école? — Peut-il donner le dégoût des études aux élèves en leur faisant perdre confiance en eux-mêmes? — Porte-t-il atteinte à l'esprit de bonne camaraderie qui doit régner à l'école?

« Je l'ai observé et je le crois », dit notre collègue ou correspondant qui ouvre un débat sur cette question dans *l'Éducateur*.<sup>1</sup>

Pour ma part — et voici nombre d'années que je fais la classe à des enfants de tout âge et de tout rang, filles ou garçons, citadins ou campagnards — je n'ai que très rarement observé les inconvénients signalés; inconvénients qu'il est facile non seulement de supprimer, mais d'empêcher de naître aussi: 1<sup>o</sup> par la connaissance du caractère et des aptitudes des élèves; 2<sup>o</sup> par la mise en jeu des réactions instructives pour lesquelles je renvoie le lecteur au VIII<sup>e</sup> et admirable chapitre *vécu* des Causeries pédagogiques de « W. James »; 3<sup>o</sup> par le tact qu'apportera l'instituteur dans le classement des élèves; je m'explique: nos élèves ont des aptitudes diverses: tel qui est « fort » en orthographe ne fait rien en arithmétique; celui-ci dessine admirablement qui sait à peine lire, etc., etc. C'est donc à nous de varier nos thèmes de places pour permettre à chaque élève d'arriver à son tour premier ou au moins dans les premiers, et cela tout en faisant comprendre à nos enfants — c'est les préparer déjà à la vie — que les facultés diffèrent d'un être à l'autre, que nous ne pouvons donc pas être toujours les premiers en tout et partout; qu'à la suite de certaines circonstances: fatigue, maladies, ennuis, ou fait parfois bien moins sou travail, que l'on subit « une perte », perte accidentelle, mais que nous regagnerons du

<sup>1</sup> Voir *l'Éducateur* 1<sup>er</sup> juin 1907.

terrain en redoublant d'énergie, en ne nous laissant pas atteindre par un recul momentané.

Ainsi, tout en apprenant aux élèves à ne pas obéir au découragement que peut susciter un rang inférieur, nous préviendrons des rivalités fâcheuses, puisque chacun pourra faire valoir ses aptitudes, et nous conserverons dans nos classes l'émulation, *nerf de tous les progrès* (James). Nous pourrons encore par l'observation de ces aptitudes guider l'enfant déjà, peut-être, vers sa carrière future ; lui montrer la voie qu'il doit suivre ; et qui sait, plus tard, si beaucoup ne rendront pas grâce au maître d'école qui, les ayant éclairés sur leur vocation, aura fait d'eux des citoyens, des citoyennes utiles, et non des « ratés », toujours mécontents d'eux-mêmes et des autres. Voici pour l'ensemble de la classe.

Quant aux élèves bien doués et de savoir à peu près égal, si une certaine rivalité naît entre eux, l'instituteur est là pour parer aux mauvais sentiments qui peuvent en découler : jalouse, antipathie, rancune, etc., pour la rendre noble et généreuse, en faire une réaction favorable à l'éducation, et pouvoir s'en servir comme d'un puissant levier. Car, je cite « James » encore : « *Le sentiment de rivalité est à la base même de notre existence, toute amélioration lui est due en grande partie, c'est la source de tout progrès* »... *Les jeux ne doivent-ils pas leur attrait à l'émulation ?* — d'où découle la rivalité — ... et les jeux ne sont-ils pas les principaux moyens d'enseigner à l'enfant la magnanimité et la générosité ? » Et pourquoi les études ne rempliraient-elles pas et mieux le même but ? Apprenons donc à nos élèves — toujours en vue de l'apprentissage de la vie — à connaître et à pratiquer cette noble rivalité. Puis, s'il n'y avait pas cette émulation, cette rivalité, un but réel à atteindre, est-ce que l'étude présenterait de l'attrait aux enfants ? Je ne le crois pas ; c'est pourquoi je suis encore en désaccord avec notre correspondant lorsqu'il dit que : « l'enfant doit pouvoir travailler dans le seul but de s'instruire et non de primer ses camarades ». Oui, l'enfant DEVRAIT pouvoir travailler dans le seul but de s'instruire, mais ce but-là tout abstrait pour lui, tout idéal et très lointain, l'enfant le voit-il ? Comprend-il la nécessité des efforts à faire pour l'atteindre ? Non, ou c'est l'exception, et c'est pourquoi on est obligé d'exciter son émulation, son ardeur au travail en lui montrant des buts rapprochés, déterminés et qu'il peut atteindre, avec gloire et profit, buts concrets qui le mèneront au but final et idéal. D'autre part, je n'ai jamais remarqué que l'enfant fût possédé du sentiment de « primer » ses camarades : il aime à être premier, certes, mais n'y attache pas une importance capitale, et il se reconsole assez vite d'avoir obtenu une moins bonne place. S'il est des élèves que la pensée de perdre leur rang à l'école peut jeter dans une véritable angoisse, c'est que trop nerveux et impressionnables, ces enfants sont des malades et qu'ils doivent être soignés en conséquence. Si ce sont des sensibles, des jaloux ou des orgueilleux à l'excès, l'expérience scolaire leur rendra un service immense en leur montrant qu'on ne peut être toujours premier, en les préparant aux luttes, aux déboires qu'ils auront à supporter plus tard, et, en s'efforçant de déraciner des tendances qui sont la source de la pluspart de nos maux, elle travaillera à leur bonheur. Et puis, elle est rare, hélas ! la rivalité entre élèves, combien plus avons-nous à lutter contre leur indifférence !

Si je n'ai point remarqué ces rivalités fâcheuses créées par le rang, j'ai souvent observé, par contre, qu'un petit succès, un très mince succès, encourageait vivement les faibles, les paresseux, les stimulait et les transformait, bien souvent

en assez bons élèves ; qu'un échec, loin de décourager les élèves avancés — à condition que l'instituteur n'adresse pas de reproches outrés à l'enfant, mais l'incite affectueusement à témoigner de plus d'application une autre fois — les stimule aussi davantage.

Donc, si le maître agit avec tact et discernement, le rang ne porte pas atteinte à l'esprit de bonne camaraderie qui doit régner dans les classes ; loin de décourager des études<sup>1</sup> et de faire perdre confiance aux enfants en eux-mêmes, il favorise les progrès et prépare aux luttes à venir, enfin en témoignant des aptitudes de chacun, il donne de précieuses indications pour la carrière à choisir. Il n'assigne pas non plus de place spéciale aux « intelligences » (voir notre correspondant), puisque cette précieuse faculté « l'intelligence », multiple dans son unité, nous permet à tous d'être « intelligents » dans un ou plusieurs domaines et de le montrer. C'est ce qu'il importe de bien faire comprendre aux élèves et ce qui tuera toute rivalité malsaine : le maçon qui possède bien son métier et qui assure à une maison des murs solides est aussi « intelligent » et utile que le physicien qui, dans son laboratoire, tire des applications nouvelles des lois de la mécanique ; la paysanne qui s'ingénier pour obtenir de son jardin et de sa basse-cour des produits alimentaires sains et succulents est aussi « intelligente » que la poétesse absorbée dans la recherche des rimes harmonieuses destinées à nous charmer : à l'une nous devons la nourriture du corps ; à l'autre, celle de l'esprit... Et — passez-moi cette digression — j'avoue que, pour ma part, je préfère l'intelligence positive de la première à l'intellectualité de l'autre. Car, qui ne s'est senti plus heureux, plus gai, plus encouragé au travail après un bon repas ? Les poulets et les choux de l'une me donnent du sang, des nerfs, de la vie... La poésie ?... Elle charme, mais ne fait pas vivre... On en meurt, quelquefois... Et cependant, il en faut, comme il faut des rayons au soleil...

De ces aptitudes diverses de l'intelligence, naît une harmonie naturelle, indispensable à la vie, et s'il en est qui disparaissent, l'équilibre est détruit ; il faut donc des cerveaux qui pensent et des mains qui agissent ; pénétrons bien nos enfants de ces vérités ; on ne saurait trop tôt les imprégner de cet idéal social naturel et humain qui les fera s'aimer, s'aider mutuellement, qui étouffera en eux le germe des passions basses et mesquines, des préjugés aussi, et les conduira à la vraie humanité.

Enfin, s'il est dans nos classes, des enfants exceptionnellement bien doués, presque toujours et pour tout au premier rang, ne craignons pas qu'ils fassent des jaloux : ces élèves-là — je l'ai remarqué souvent — sont généralement aimés de leurs condisciples et leur servent d'exemple ; qu'ils prennent de l'ascendant sur leurs camarades et à l'occasion, ils feront d'excellents moniteurs... Moniteurs ?... Je vais me faire traiter de rétrogade, mais je maintiens — et ce serait une question intéressante à traiter dans ce journal — que le système tant décrié des moniteurs avait et a du bon, à condition qu'on ne laisse pas prendre au moniteur une autorité abusive ; que ses faveurs et rigueurs ne dépendent pas du nombre de billes, d'images ou de pommes qu'il reçoit... et que ces arrêts n'aient pas force de loi, mais soient sévèrement contrôlés par le maître.

Le point sur lequel je suis complètement d'accord avec notre collègue, c'est qu'il faut « encourager l'application au travail », grâce à laquelle on

<sup>1</sup> Ce qui décourage souvent l'élève des études, c'est la partialité consciente ou inconsciente de certains maîtres, malheureusement !

obtient souvent d'aussi bons résultats qu'avec une vaste intelligence, et qui permet à chacun d'arriver aux premiers rangs ; la constatation de ce fait sera un puissant encouragement pour les élèves moins bien doués intellectuellement. Et là, nous avons nombre d'exemples à leur citer, nous en trouverons dans la classe même : ce ne sont pas toujours les plus « intelligents » ou ceux regardés comme tels qui réussissent le mieux ; l'effort, la persévérence mènent à tout.

Maintenons donc à l'école, monde en miniature, le rang, les bons points — les mauvais aussi — les examens et les prix de fin d'année pour créer une rivalité saine et profitable aux progrès, pour stimuler les élèves, pour les préparer à la vie, pour leur former un caractère et surtout une volonté.

M. MÉTRAL.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**NEUCHATEL.** — **Fonds scolaire de prévoyance.** — Nous extrayons ce qui suit du rapport du Comité du dit fonds sur le 75<sup>me</sup> exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1907.

Le fonds scolaire compte 671 membres :

1 <sup>o</sup> Situation ancienne	72	sociétaires ;
2 <sup>o</sup> »      nouvelle a)	586	"
3 <sup>o</sup> »      b)	13	"

Décès : quatre.

Démissions avant 30 années de services : 5 instituteurs et 16 institutrices.

Il a été payé : 71 pensions anciennes pour fr. 1182,20 ; 43 pensions nouvelles pour fr. 30 793,65 ; en restitution de cotisations à 20 démissionnaires, fr. 10 385 ; une indemnité au décès, fr. 3000 ; indemnité de remplacement à 8 instituteurs et 18 institutrices, fr. 2040,95 ; secours, fr. 200.

Depuis quelques années les charges du fonds augmentent dans une proportion plus forte que ses ressources. Il est donc urgent de la réorganiser sur des bases qui lui permettent de tenir absolument ses engagements, aussi bien dans l'avenir que dans le présent.

Ajoutons en terminant que, par arrêté du Conseil d'Etat 1908, les pensions et l'indemnité au décès sont maintenues au taux normal pour l'année 1908 savoir : a) pension ancienne, fr. 200 ; b) nouvelle, fr. 800 ; c) indemnité au décès, fr. 3000.

HINTENLANG.

\*\*\* **Enfants anormaux et arriérés.** — Notre canton, comme tous les autres pays, hélas ! en compte beaucoup de ces malheureux, victimes trop souvent des péchés divers de leurs ancêtres. Car les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. Nous ne savons pas, cependant, si pour Neuchâtel, la proportion des anomalies résultant de l'alcoolisme, atteint le 41 % du total, comme on l'évalue en Suisse et ailleurs. Sans être chauvin, on peut affirmer qu'ici l'intempérance à l'égard des spiritueux et des boissons fermentées a diminué d'une façon très considérable depuis vingt à trente ans.

La santé mentale de la jeune génération doit s'en ressentir favorablement. Mais

toujours est-il qu'il existe chez nous des enfants anormaux, dont une bonne partie seraient *éducables*, placés dans des conditions spéciales qu'exige leur état.

Malheureusement, ces conditions spéciales manquent encore totalement ici. Les petits anormaux gardés chez leurs parents, qui les cachent trop souvent comme une tare honteuse, ne vivent qu'à une vie végétative. D'autres sont dans les écoles publiques où ils ne font guère qu'enrayer, sans profit appréciable pour eux, la marche des classes. Les plus favorisés sont placés dans les établissements qui existent hors de chez nous. On en trouve à Etoy et à Ecublens, mais en trop petit nombre.

Il est donc bien nécessaire de nous mettre, sur ce terrain, au niveau de nos voisins. Cette question, agitée depuis quelques années, vient de faire un pas vers une solution heureuse.

Dans la dernière séance de la société d'utilité publique neuchâteloise, après la présentation de rapports intéressants, autant que complets et concluants, de MM. le Dr Bourquin, médecin des écoles à la Chaux-de-Fonds; Ed. Clerc, directeur de l'école normale cantonale et F.-A. Perret, président de la société, l'assemblée a voté des résolutions tendant d'abord à l'organisation de classes spéciales d'anormaux dans toutes les localités où le besoin se fera sentir. La création de ces classes serait provoquée par le département de l'Instruction publique; M. Quartier-La-Tente, chef du département, a déclaré accepter ce vœu en principe. De plus, il serait créé dans le canton, un établissement spécial où les anormaux d'une certaine catégorie recevraient l'éducation physique intellectuelle et morale dont ils sont capables.

L'assemblée a voté la publication des rapports présentés et adressera en même temps un appel à la générosité des philanthropes en faveur de l'institution à créer.

Nul doute que cet appel ne soit favorablement accueilli.

B.

**GENÈVE.** — **L'Union des instituteurs primaires genevois** a tenu, le 20 février dernier, à l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, sa première réunion plénière sous la présidence de M. Emile Golay. Près de 150 membres du corps enseignant assistaient à cette séance, qui a débuté par l'exécution de l'*Hymne à la patrie*, de Barblan.

Il a été ensuite donné lecture des rapports sur le projet de *prolongation de l'instruction primaire obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans révolus*. Cette intéressante question avait été mise à l'étude simultanément dans les deux sections (*dames et messieurs*). Bien qu'émanant de deux Commissions distinctes, les rapports ont abouti à des conclusions à peu près identiques. Après une discussion fort nourrie, le principe de l'école primaire obligatoire jusqu'à 14 ans révolus a été admis à l'unanimité.

L'assemblée a de plus émis les vœux suivants :

- 1<sup>o</sup> Prolongation de l'obligation de la scolarité générale jusqu'à 16 ans révolus.
- 2<sup>o</sup> Création d'une 7<sup>me</sup> année primaire avec programme spécial.
- 3<sup>o</sup> Institution d'une classe spéciale pour les élèves qui, à l'âge de 13 ans, n'ont pas terminé d'une manière satisfaisante leur 4<sup>me</sup> année primaire.
- 4<sup>o</sup> Rétablissement des cours du soir dans les communes rurales.

M. Mégard a ensuite donné connaissance des résultats auxquels est arrivée la Commission chargée d'examiner la situation de la Caisse de Prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Nul doute que l'adoption des changements proposés par la Commission ne mette la Caisse à l'abri de toute éventualité fâcheuse pour l'avenir.

**VAUD.** — **Assemblée des délégués de la S. P. V.** — L'Assemblée des délégués de la S. P. V. s'est réunie, le samedi 7 mars dernier, dans un des auditoires de l'Ecole normale.

M. Antoine Pache, président, rend compte de l'activité du Comité pendant l'année 1907-1908 et indique les solutions données aux nombreuses questions et vœux à l'étude. Il lit de plus la lettre suivante du Département militaire cantonal :

« Au Comité de la Société pédagogique vaudoise,

» Nous avons l'avantage de vous informer, en réponse à votre lettre du 23 janvier écoulé, que nous avons décidé d'accorder un fusil en prêt aux instituteurs nés avant 1880 qui en feront la demande, afin de ne pas désintéresser complètement ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse de tout ce qui touche à l'armée.

» Ce prêt ne sera accordé qu'aux instituteurs ayant fait le service militaire légal et aux conditions suivantes :

» L'instituteur s'engagerait : 1<sup>o</sup> à présenter ou à faire présenter le fusil à chaque inspection d'armes ; 2<sup>o</sup> à payer les frais de réparation qui deviendraient nécessaires par suite d'entretien défectueux de l'arme ; 3<sup>o</sup> à restituer celle-ci lorsque l'ordre en sera donné par l'autorité militaire.

» *Le Chef du Département militaire du canton de Vaud,*

» (Signé) RUBATTEL-CHUARD. »

M. Berthoud, délégué du district d'Aigle, rapporte au nom de la Commission de vérification, sur les comptes établis par notre caissier, M. Baudat. Ces comptes bouclent, au 31 décembre 1907, par des soldes actifs de fr. 3539,35 pour la Caisse de secours et fr. 1790,87 pour celle de la Société. Gestion et comptes sont admis à l'unanimité et des remerciements adressés au Comité.

M. J. Magnin expose ensuite qu'elles ont été les démarches faites jusqu'ici par le Comité pour obtenir de la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires que les membres de notre Société soient mis au bénéfice de l'article 13 qui prévoit à 55 ans déjà l'entrée en jouissance de la pension pour certaines professions.

Sur préavis du Comité et vu l'état de nos finances, la contribution à la Caisse de secours est abaissée à 50 centimes pour l'année 1908. Cent francs sont votés en faveur du Musée scolaire et le subside à servir pour notre prochaine réunion de Cossonay est assez fortement augmenté.

Le principe de l'honorariat, pour les instituteurs et institutrices qui pendant vingt-cinq ans ont été membres de la S. P. V., est admis par l'Assemblée. Le Comité est chargé de présenter en ce sens une modification de nos statuts à la réunion de Cossonay. Il en est de même pour ce qui concerne certaines mesures à prendre contre les communes qui agissent déloyalement envers leur personnel enseignant.

Aux propositions individuelles surgissent une avalanche de vœux presque tous appuyés par la majorité de l'Assemblée et renvoyés au Comité avec pressante recommandation. Le *Bulletin* de la S. P. V. en donnera un compte-rendu complet; notons cependant les principaux pour les lecteurs de l'*Educateur* : Faire les démarches nécessaires pour que les communes ne puissent pas renvoyer un instituteur pour le remplacer par une institutrice — ou réciproquement — lorsque le titulaire a été régulièrement nommé.

Inviter les sections à ne pas publier dans les journaux politiques certaines décisions prises dans leurs séances lorsque ces questions intéressent le corps enseignant tout entier.

Que les instituteurs et institutrices ne soient appelés à signer les tableaux des examens qu'après inscription de l'appréciation de la Commission scolaire sur leur conduite et leur travail.

Que les enfants des instituteurs et institutrices, jouissent, comme en France, de la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur.

Qu'une commission cantonale d'instituteurs publie des chœurs mixtes pour les réunions des sections de la S. P. V.

Que pour les examens une dictée unique soit donnée par degré, la première partie de cette dictée étant consacrée à tous les élèves, la deuxième partie aux élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> années et la troisième, enfin, aux élèves de 3<sup>e</sup> année seulement.

J. M.

\* \* \* **Diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur.**  
— Le Département de l'Instruction publique porte à la connaissance du personnel enseignant que des examens auront lieu, à fin septembre prochain, en vue de l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures.

## BIBLIOGRAPHIE

*Leçons de choses et Eléments de sciences naturelles*, à l'usage des élèves du degré intermédiaire des écoles primaires, par P. Jaccard, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, et P. Henchoz instituteur, à Glion. Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs.

La série des manuels fournis par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud aux écoles primaires vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage. Les leçons de choses et éléments de sciences naturelles, destinés aux élèves du degré moyen, viennent de paraître. C'est un volume de 184 pages, cartonné solidement, comme il convient à un manuel destiné à des bambins de dix ans.

Autrefois, et ce temps n'est pas si lointain, l'enseignement de l'histoire naturelle n'était qu'une sèche énumération d'espèces et de caractères généraux; des lectures anecdotiques prétendaient initier l'élève aux merveilles de la nature; c'est ainsi qu'il apprenait que le renard est fameux par ses ruses, que le corbeau est d'une malice incroyable et que le chardon est une mauvaise herbe fort désagréable. Mais le dit élève eut été fort embarrassé de dire comment la taupe ou le mulot se nourrissent, et encore plus de les distinguer l'un de l'autre; les graines de la dent-de-lion s'envolant sous son souffle n'étaient pour lui qu'une distrac-

tion, et jamais l'idée ne lui serait venue de voir un rapport entre le pelage du renard et la couleur des feuilles en automne.

Aujourd'hui, on examine les animaux et les plantes dans leur milieu ; on étudie leurs transformations successives et, ainsi que nous le disent dans leur préface les auteurs du nouveau manuel, MM. P. Jaccard, professeur, et P. Henchoz, instituteur, on s'attache à faire « ressortir l'étroite dépendance qui existe entre les êtres organisés et les caractères du climat et du sol des régions où ils vivent ». L'enseignement de l'histoire naturelle, au degré moyen, doit avant tout développer le sens d'observation des élèves, éveiller leur curiosité et provoquer leurs réflexions ; aussi le nouveau livre sera pour eux « un guide, un ami qui vient les inviter à d'agrables promenades dans les prés, dans les champs, à la forêt, sur les bords de la rivière et à la montagne. Il leur fera voir quelques-unes des merveilles répandues chez les plantes, chez les animaux et même dans le monde des pierres. Il leur indiquera une quantité d'observations intéressantes à faire... »

C'est dire que tout le nouveau manuel est basé sur l'observation et que les amateurs de « récitations » — il en est encore — n'y trouveront pas leur compte, et c'est tant mieux.

L'ouvrage est divisé en dix parties correspondant au programme du degré intermédiaire : la prairie, le champ, le vignoble, la promenade publique, la forêt, la montagne, les eaux, le marais, les pierres, les roches et les terres, les métaux. Dans chaque partie, les auteurs ont donné une place importante aux *tâches d'observation* qui se feront au cours de promenades scolaires ou que chaque élève peut faire isolément. Il aura ainsi à observer une plante, la germination d'une graine, l'ouverture d'un bourgeon, sa croissance, l'apparition et la forme de la feuille, de la fleur, du fruit, suivant ainsi la plante de sa naissance à sa maturité. S'agit-il d'un animal, il observera par exemple le pelage aux diverses saisons, la conformation du corps, des pattes, de la tête, des mâchoires, sa manière de courir, de sauter ou de ramper, de se nourrir, de se reproduire, de se défendre contre les ennemis, son adaptation au milieu. Pour les minéraux, les observations porteront sur la dureté, la couleur, la cassure, le grain, le poids, la résistance au choc, à la chaleur, au gel et à l'usure, sur la provenance, la préparation et l'emploi, etc. Ces observations, faites méthodiquement, enrichissent l'esprit de l'écolier d'une foule de notions précises sur la nature qui l'entoure. Les leçons viennent après, condensant, résumant et classant les idées acquises, donnant enfin quelques généralités sur l'espèce ou la famille.

Est-il besoin d'insister sur l'avantage que d'autres branches de l'enseignement, le dessin surtout, retireront de ces observations journalières ?

Le style de l'ouvrage est tel qu'on doit le souhaiter pour qu'il soit à la portée d'élèves de neuf à douze ans. La description est précise, sans être trop scientifique ; les auteurs en ont banni tout terme trop spécial ; elle n'est jamais longue, tout en étant suffisante. Certains chapitres nous charment même par leur poésie et leur fraîcheur ; tous captiveront l'élève, et nous connaissons maintes leçons : l'abeille, la fourmi ou autres, que beaucoup d'adultes liront avec intérêt et profit.

Le nouveau manuel contient une soixantaine d'illustrations. Malgré leurs dimensions parfois restreintes, elles sont pour la plupart excellentes d'exécution et de

finesse. Elles seront un puissant auxiliaire pour l'observation, surtout en ce qui concerne les poissons, les organes des insectes, les plantes et les animaux des hautes Alpes.

Remercions les auteurs pour l'œuvre intéressante et si hautement éducative qu'ils mettent aujourd'hui à la disposition de nos écoliers ; espérons que le nouveau livre, en obligeant ceux-ci à regarder autour d'eux et en les faisant réfléchir, les fasse aussi aimer davantage leur champ, leur forêt, leur montagne : leur lieu natal.

Nous sera-t-il permis, pour terminer, de souhaiter que l'apparition d'un manuel semblable pour le degré supérieur ne soit point trop lointaine ? J. T.

*Le Nervosisme.* Une brochure de 78 pages et une planche en couleurs. Rolle. Graf, éditeur.

Comme nous leur avons recommandé les trois précédentes, nous recommandons bien volontiers aux instituteurs la brochure que vient de faire paraître le Dr Rubattel. Ils y trouveront un résumé très clair du système nerveux et de ses fonctions, présenté sobrement et avec clarté ; sans abus de terminologie. Tel quel il est accessible aux grands élèves de nos écoles que le sujet même ne sera pas sans intéresser, si les maîtres s'inspirent de la manière de l'auteur. Une description des symptômes si variés, et si déconcertants souvent, des affections mentales classées sous le titre vague de nervosisme, un mot d'historique de la thérapeutique moderne de ces tares nerveuses, forment le gros de l'opusculo. Ecrit dans un style simple et familier, il tiendra lieu à un peu tout le monde d'ouvrages spéciaux peu accessibles. Il conclut en faveur d'un traitement moral des manifestations hystériques et met en garde les intéressés contre les panacées offertes dans les journaux.

E. M.

Sous le titre de *Questions d'éducation et de didactique expérimentale*, M. Etienne Kiritzescu, aujourd'hui inspecteur scolaire roumain, autrefois étudiant et diplômé de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, dont il suivit les cours de pédagogie pendant plusieurs semestres, publie un ouvrage très intéressant où sont tour à tour examinées les principales questions d'éducation contemporaine (pédagogie traditionnelle, écoles nouvelles, didactique expérimentale, etc.). Toutes nos félicitations à cet ami de notre pays qui se rappelle de temps en temps à notre bon souvenir par de fortes et suggestives études.

## ECOLES NORMALES

L'exposition des dessins et travaux manuels est ouverte jusqu'au 4 avril prochain, bâtiment de l'Ecole normale, troisième étage, salle Est.

## PARTIE PRATIQUE

### DICTÉE

#### Printemps !

Printemps aimé ! descends sur un rayon de soleil, étends ton manteau vert sur les champs et sur les bois, teins les gazons d'émeraude, brode les prairies de primevères et de violettes, festonne les talus d'anémones et de pervenches, sertis les haies de dentelles neigeuses, attache des bouquets blancs et roses aux arbres fruitiers !

Printemps ! ramène-nous les hôtes ailés, les joyeux chantres des bosquets : retenez flûteaux des merles, trilles des pinsons, doux gazouillis des hirondelles, soli merveilleux du rossignol ! Réveille les papillons et les abeilles ; fais sonner aux petits grillons l'hallali du renouveau. Et, ta tâche terminée, printemps béni ! l'haleine embaumée des roses naissantes, dis-nous « au revoir... » retourne aux jardins célestes faire provisions nouvelles de fleurs, de parfums et de chant !

M. MÉTRAL.

Exercices : 1<sup>o</sup> <sup>1</sup> De la dictée tirer des *leçons de choses*, ou plutôt des *causeries* sur : le printemps, les fleurs, les oiseaux, etc. (Laisser les élèves trouver eux-mêmes les causeries qui découlent de la dictée.)

2<sup>o</sup> *Grammaire* : Règles de l'impératif des verbes réguliers et des verbes irréguliers. Conjuguer aux temps les plus irréguliers et à l'impératif quelques-uns de ces verbes ; par exemple : teindre.

Homonymes : étends, teins, haleine, etc.

Définitions et expressions équivalentes de : sertir, chantre, flûteau, trille, hallali, soli, etc.

Ponctuation.

3<sup>o</sup> *Style* : Quelques remarques :

L'impératif (l'apostrophe) donne plus de vivacité, de force au discours.

Eviter l'accumulation des mots qui allongent et alourdissent la phrase : Exemple : « attache des *jolis* bouquets roses, blancs *et parfumés* aux arbres fruitiers *de nos vergers*... »

Par contre, savoir placer à propos, un mot, une épithète qui terminera agréablement la phrase, la rendra moins sèche, surtout quand il y a des énumérations. Exemple : *doux* gazouillis des hirondelles ; aux *petits* grillons.

Le pluriel est parfois d'un emploi préférable au singulier : il élargit l'idée. Exemple : retourne aux jardins célestes ; faire provisions nouvelles..

Se servir autant que possible de mots « nouveaux » « neufs » pour ainsi dire, mais justes, peu employés dans le langage courant, pour maintenir l'intérêt et le charme du récit. Exemple : sertir, chantre, hallali, flûteaux, etc.

Eviter le rapprochement de mots ou de syllabes aux mêmes assonances, ce

\* 1 Méthode inverse de celle employée le plus souvent : au lieu de tirer la dictée et les exercices de la leçon de choses, nous faisons le contraire parce que nous estimons qu'en pédagogie, il ne faut pas se borner à une méthode, mais tout essayer, tout éprouver (Voir : Causeries pédagogiques de « James »).

qui est fatigant, ou la répétition de mêmes mots, ce qui engendre de la lourdeur et de la monotonie. Exemple : « étends ton manteau vert sur les champs, sème la verdure sur les haies, reverdis les gazons, etc., etc. »

Assembler les mots de façon à ce qu'ils produisent une cadence, une sorte de rythme poétique agréable. C'est l'oreille qui guidera les élèves dans ce cas ; ils sentiront eux-mêmes que, par exemple : « faire provisions nouvelles de fleurs, de parfums et de chants » est plus cadencé que : faire provisions de chants, de fleurs et de parfums. (Comme en poésie, — vers de huit syllabes, — dans la première phrase, la cadence tombe bien à sa place, ce qui n'est pas le cas dans le second exemple donné.)

4<sup>e</sup> *Composition.* Sujets à traiter de façon analogue :

L'été.

L'automne.

L'hiver.

On peut faire traiter ces trois sujets simultanément en scindant sa classe en trois groupes d'élèves, chaque groupe traitant un des sujets donnés.

Autres sujets : Pourquoi j'aime le printemps. — Ce que les hirondelles chantent au printemps. — Chanson du renouveau, etc., etc.

S'efforcer de développer, dans la composition, l'imagination et le sentiment poétique, trop souvent absents des travaux de nos élèves.

5<sup>e</sup> *Dessin* : Une fleur ; un insecte. Un motif de décoration : fleurs et insectes.

Guirlande de fleurs printanières, etc., pour nappe ou chemin de table.

M. MÉTRAL.

## HISTOIRE

### Origines de la « fédération démocratique » dans les vallées de la Reuss, du Rhône et du Rhin.

Entre les dépressions orographiques qui rayonnent autour du massif de Saint-Gothard, ce faite de l'Europe centrale, il en est au moins trois dont l'influence historique a concouru au même titre à la formation sociale et politique de la Suisse actuelle. Je veux parler des vallées de la Reuss, du Rhône et du Rhin, souches tout d'abord distinctes en apparence, mais qui, nourries de la même sève, ont abouti en dépit de greffages répétés, de différente provenance, à produire ce même fruit : la fédération démocratique.

Essayez d'ouvrir à la fois l'histoire des cantons primitifs dont la Suisse actuelle a fait sa genèse, celle des ligues grisonnes et celle des dixains valaisans ; dès les premières pages vous serez frappé de l'analogie qui a présidé à la formation de ces trois souches sociales. A l'heure même où le régime féodal tient l'Europe courbée sous le prestige de l'épée, nous voyons ces peuplades recourir aux mêmes moyens d'affranchissement, et, par des actes héroïques qu'on dirait émaner d'une conception commune, tenir en échec les plus puissantes dominations de l'époque.

En 1291, les habitants des petites vallées de la Suisse primitive font leur première alliance perpétuelle et élaborent leur premier pacte, prototype d'institutions communes. En 1414, promenant à travers leurs vallées une grossière statue

de bouleau hérissée de clous, gage de leur conjuration secrète, les Valaisans dispersent la plus puissante famille du pays, brûlent ses châteaux et confisquent ses biens. Vers le même temps, les représentants de la haute Rhétie s'assemblent sous le légendaire érable de Trons et jurent une alliance mutuelle contre les nobles. Chaque tribu secoue son propre joug de la même manière, à peu près en même temps, sans autre diversité que celle des occasions ou des circonstances. Ici ou là, c'est la même ténacité déployée contre la haute féodalité, comme sous l'action d'un commun sentiment de la vanité du droit divin.

L'homme des Grandes Alpes n'avait que faire du magnifique seigneur délégué par la Providence pour le gouverner de loin et de haut, conjurer les fléaux imprevus ou détourner les hordes dévastatrices. Pourquoi la possession de son sol serait-elle soumise au caprice et à l'arbitraire de la munificence suprême, alors que de ses propres mains il ira le conquérir pièce à pièce sur l'abîme, l'alluvion, le banc de rocher, l'éboulement, l'érosion ! *Sa propriété prime du labeur quotidien*, telle est son unique conception de la loi agraire.

Cela nous explique l'action quasi-simultanée de ces peuplades et leur adoption d'un même principe constitutionnel variant tout au plus selon le choix du moyen d'appui, les gens de la vallée de la Reuss, la moins considérable des trois, devront le chercher dans l'alliance des cités affranchies du plateau, tandis que, mieux à même de se suffire, ceux du Rhône et du Rhin se presseront autour de la crosse protectrice des évêques de Coire et de Sion.

D'après le *Peuple du Valais*, de M. L. Courthion, p. 1 à 4, *passim*.

(Alb. C.).

## ARITHMÉTIQUE

### Fractions ordinaires.

#### Degré supérieur,

1. Un bassin est plein aux  $\frac{7}{8}$ ; on en vide les  $\frac{2}{3}$ , puis on y remet les  $\frac{2}{5}$  de la contenance totale : il y a alors 1494 litres. Que contenait-il primitivement ?

Rép. : 1890 l.

2. Les  $\frac{2}{5}$  d'une pièce de drap sont vendus f. 396 à raison de f. 12,40 le m. Combien avait couté la pièce entière, si le marchand a gagné f. 1,70 par m.

Rép. : f. 512,53.

3. Une personne commande son trousseau et obtient de le payer par à comptes mensuels plus l'intérêt 5 % du capital engagé. Au bout de  $4\frac{1}{2}$  ans, elle a versé en tout f. 992,25 Trouver : 1<sup>o</sup> le montant de chaque mensualité ; 2<sup>o</sup> celui des intérêts.

Rép. : a) f. 15 ; b) f. 182,25.

4. J. a vendu la récolte d'un champ ayant la forme de trapèze dont les bases mesurent 180 m. et 160 m., la largeur 65 m. Chaque are a rapporté 20 l. de grain et 20 kg. de paille. Le blé est compté à f. 19 les % kg. et la paille f. 4,30 le q. (1 hl. blé pèse 80 kg.). Les frais de culture s'étant élevés à f. 243,40, on demande à quel taux le propriétaire a placé son argent. Coût du terrain f. 5400.

Rép. : 4 %.

L. BOUQUET.